



Rapport  
annuel

2014

Au fil des années LALUX s'est forgé une notoriété par de nombreux spots publicitaires innovants. Désirant mettre en évidence son produit-phare «easy PROTECT», le contrat tout-en-un, LALUX a eu recours au savoir-faire du Broadcasting Center Europe et de Wonderlandmovies pour réaliser deux productions visuelles misant sur l'effet viral des nouvelles technologies de communication.

Les deux vidéos «easydate-Xavier» et «easydate-Jessica» ont entièrement été filmées en vue subjective, ce qui place le spectateur au centre de l'intrigue en ayant une vue au travers du regard de l'acteur.

Se basant sur un scénario élaboré par Thomas Neunreither - connu par sa campagne de promotion «Is it true what they say about Luxembourg» - l'équipe de production du Broadcasting Center Europe a inventé un nouveau «casque-caméra» qui permet des productions en mode immersif. Par ce casque, le cameraman voit exactement ce que le spectateur verra.

La campagne liée aux deux réalisations s'est concentrée sur l'effet viral par Internet. L'agence Wonderlandmovies a mis en place un système interactif permettant aux utilisateurs de télécharger leur propre photo de profil et de renseigner leurs nom et prénom pour les faire apparaître directement sur le visage du protagoniste et à des endroits-clés pour le texte.

Par le biais du site [www.easydate.lu](http://www.easydate.lu), les utilisateurs peuvent créer leur vidéo personnelle et l'envoyer à leurs amis par email ou la partager via les réseaux sociaux.



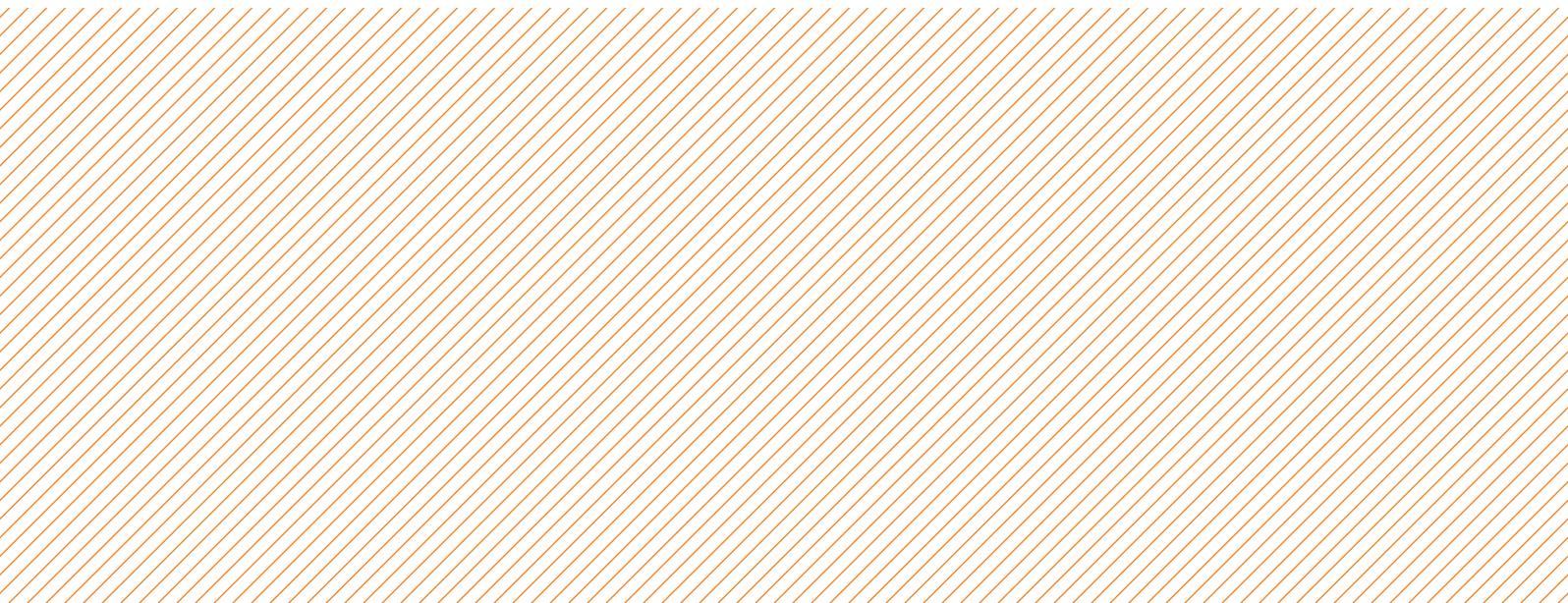
Assemblée Générale des Actionnaires  
du 30 avril 2015

**LA LUXEMBOURGEOISE**  
*Société Anonyme d'Assurances*

Comptes annuels pour l'exercice  
se clôturant le 31 décembre 2014

Siège social:  
9, rue Jean Fischbach  
L-3372 Leudelange

R.C.S. Luxembourg: B 31035



## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

### **M. Robert Hentgen**

Président honoraire,  
Président honoraire de la  
COMPAGNIE FINANCIÈRE  
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.  
résidant à Bridel

---

### **M. Pit Hentgen**

Président,  
Administrateur-délégué de la  
COMPAGNIE FINANCIÈRE  
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.  
résidant à Roedgen

---

### **M. Michel Birel**

Directeur général adjoint de la  
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT  
résidant professionnellement à Luxembourg

---

### **Mme Carine Feipel**

Avocat  
résidant à Luxembourg (à partir du 24 avril 2014)

---

### **M. Laurent Schummer**

Avocat  
résidant à Luxembourg

---

### **M. Gabriel Deibener**

Président honoraire,  
Administrateur de la  
COMPAGNIE FINANCIÈRE  
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.  
résidant à Clemency

---

### **M. Jean-Claude Finck**

Vice-président,  
Directeur Général de la  
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT  
résidant professionnellement à Luxembourg

---

### **M. Gilbert Ernst**

Directeur de la  
BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT  
résidant professionnellement à Luxembourg

---

### **M. François Pauly**

Président de la  
COMPAGNIE FINANCIÈRE  
LA LUXEMBOURGEOISE S.A.  
résidant à Luxembourg

---

### **M. Claude Wagner**

Entrepreneur  
résidant à Luxembourg (jusqu'au 24 avril 2014)

## DIRECTION

---

### **M. Pit Hentgen**

Directeur général  
résidant à Roedgen

---

### **M. Henri Hostert**

Directeur  
résidant à Olm

---

### **M. Steve Balance**

Directeur adjoint  
résidant à Goetzingen

---

### **Mme Fernande Manderscheid**

Sous-directeur  
résidant à Ettelbruck

---

### **M. Luc Themelin**

Directeur général adjoint  
résidant à Lannen

---

### **M. Fernand Schweitzer**

Directeur  
résidant à Gonderange

---

### **Mme Valérie Dappe-Blanck**

Directeur adjoint  
résidant à Bertrange (France)

---

### **M. Jacques Zeyen**

Sous-directeur  
résidant à Nospelt



Mesdames, Messieurs,

Conformément aux prescriptions légales et à nos statuts, nous avons l'honneur de vous rendre compte des activités de notre Société au cours de l'exercice écoulé, et de soumettre à votre approbation le bilan et le compte de profits et pertes avec annexes, ainsi que nos propositions d'affectation et de répartition du bénéfice.

Dans un contexte prolongé de ralentissement économique, le succès toujours confirmé de notre produit « Easy Protect » a permis la progression de 4,8% de nos primes émises qui atteignent ainsi EUR 233.712.027,83 contre EUR 223.027.152,46 en 2013; les primes acquises nettes de réassurance ont augmenté de quelque 1,5%.

La charge globale des sinistres, nette de réassurance et tous exercices confondus, s'est légèrement détériorée.

Par rapport à l'exercice précédent les frais généraux ont augmenté sous l'effet notamment de l'amortissement du nouveau progiciel métier mis en service en 2012.

Dans un environnement de taux bas, les revenus financiers récurrents liés aux placements à rendement fixe régressent.

Le résultat de l'exercice est de 15,65 millions EUR contre un résultat de 17,81 millions EUR pour 2013.

En ce qui concerne les risques liés aux divers instruments financiers, un suivi particulier est assuré pour :

- le risque de taux, qui est principalement géré par le biais de la duration du portefeuille obligataire, qui tient compte également de celle des passifs techniques ainsi couverts; par ailleurs des stress tests sont faits systématiquement et révèlent une bonne résistance de l'actif aux scénarii défavorables;
- le risque de crédit, qui est limité autant que possible par le recours à des titres obligataires d'émetteurs largement diversifiés et de haute qualité; ainsi toutes les obligations en portefeuille ont un rating au moins égal à A;
- le risque de prix, qui est minimisé à travers un important recours à des fonds d'investissement variés tant en ce qui concerne les politiques d'investissement que les gestionnaires impliqués, d'une part, et une approche très sélective quant aux positions d'actions individuelles, d'autre part;
- le risque de change, qui est négligeable dans la mesure où moins de 0,73 % des actifs sont libellés en devises autres que l'euro.

En 2014 la Société n'a pas engagé de dépenses en matière d'activités de recherche et de développement, n'a procédé à aucun rachat d'actions propres, et n'a pas fait usage de produits dérivés.

La Société n'a pas de succursale.



Le 19 mars la société a signé un contrat pour l'acquisition de 75% de DKV Luxembourg S.A. dont elle va détenir 100% à l'issue de l'opération.

Une prévision quant au résultat pour l'exercice 2015 est très difficile dans la mesure où les perspectives économiques restent incertaines.

L'état de préparation à la future législation «Solvency II» qui entrera en vigueur en 2016 est avancé, beaucoup de ressources étant engagées dans ces travaux. La société n'a pas de problème à satisfaire aux exigences de ce nouveau régime.

---

Nous tenons à remercier vivement la direction, le personnel et les agents du dévouement et du zèle qu'ils ont apportés à l'exécution de leurs tâches.

---

#### Affectation du résultat

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à EUR 15.647.372,58; le report de l'exercice précédent est de EUR 65.632,26. Nous vous proposons de répartir le solde disponible de EUR 18.513.004,84, après prélèvement de EUR 2.800.000,00 sur les réserves libres, comme suit :

Dotation nette à la réserve pour impôt sur la fortune	EUR	4.883.500,00
Dividende ordinaire brut aux actionnaires	EUR	13.597.500,00
Report à nouveau	EUR	32.004,84

Si vous approuvez le bilan et le compte de profits et pertes de même que la répartition proposée, il sera distribué un dividende brut total de EUR 3.885,00 par action.

---

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous prions de vous prononcer sur la décharge à donner aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pendant l'exercice 2014.

Leudelange, le 27 mars 2015  
Le Conseil d'Administration



## Aux actionnaires de LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

### Rapport sur les comptes annuels

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances, comprenant le bilan au 31 décembre 2014, le compte de profits et pertes pour l'exercice clos à cette date et l'annexe contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

#### *Responsabilité du Conseil d'Administration pour les comptes annuels*

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces comptes annuels, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg ainsi que d'un contrôle interne qu'il juge nécessaire pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

#### *Responsabilité du Réviseur d'entreprises agréé*

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit telles qu'adoptées pour le Luxembourg par la Commission de Surveillance du Secteur Financier. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures relève du jugement du Réviseur d'entreprises agréé, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à cette évaluation, le Réviseur d'entreprises agréé prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des comptes annuels afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.



Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Opinion*

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de La Luxembourgeoise Société Anonyme d'Assurances au 31 décembre 2014, ainsi que des résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément aux obligations légales et réglementaires relatives à l'établissement et la présentation des comptes annuels en vigueur au Luxembourg.

#### **Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires**

Le rapport de gestion, qui relève de la responsabilité du Conseil d'Administration, est en concordance avec les comptes annuels.

PricewaterhouseCoopers, Société coopérative  
Représentée par

Luxembourg, le 3 avril 2015

Paul Neyens

---

**PricewaterhouseCoopers, Société coopérative**, 2 rue Gerhard Mercator, B.P. 1443, L-1014 Luxembourg  
T: +352 494848-1, F: +352 494848-2900, [www.pwc.lu](http://www.pwc.lu)

Cabinet de révision agréé. Expert-comptable (autorisation gouvernementale n° 10028256)  
R.C.S. Luxembourg B 65 477 - TVA LU25482518

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

### LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

ACTIF		2014	2013
<b>Actifs incorporels</b>	Notes 2A, 3A	<b>5.878.193,80</b>	<b>8.457.885,72</b>
<b>Placements</b>	Note 3E	<b>460.210.647,09</b>	<b>429.824.690,92</b>
Terrains et constructions	Notes 2B, 3B	2.099.369,77	2.173.184,14
Placements dans des entreprises liées et participations	Notes 2D, 3C	29.213.770,88	29.213.770,88
Partis dans des entreprises liées		24.338.875,00	24.338.875,00
Participations		4.874.895,88	4.874.895,88
Autres placements financiers	Notes 2E, 3D	428.897.506,44	398.437.735,90
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement		21.319.897,31	25.574.325,43
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe		370.570.985,00	354.850.685,00
Autres prêts		3.990,74	12.725,47
Dépôts auprès des établissements de crédit		37.002.633,39	18.000.000,00
<b>Subrogations et sauvetages</b>	Note 2F	<b>4.746.406,67</b>	<b>3.546.071,93</b>
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques</b>		<b>83.598.844,57</b>	<b>72.956.965,02</b>
Provision pour primes non acquises		29.815.124,65	29.733.118,06
Provision pour sinistres		53.783.719,92	43.223.846,96
<b>Créances</b>	Notes 2G, 3F	<b>49.120.465,44</b>	<b>41.767.145,46</b>
Créances nées d'opérations d'assurance directe sur :		19.689.731,58	20.539.054,48
les preneurs d'assurance		8.578.681,50	8.141.348,45
les intermédiaires d'assurance		11.111.050,08	12.397.706,03
Créances nées d'opérations de réassurance		5.543.852,81	1.126.627,21
Autres créances		23.886.881,05	20.101.463,77
<b>Autres éléments d'actif</b>		<b>22.717.971,85</b>	<b>23.710.946,35</b>
Actifs corporels et stocks	Notes 2B, 3G	4.932.825,92	5.924.344,46
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et encaisse		17.785.145,93	17.786.601,89
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>4.729.957,98</b>	<b>5.899.777,56</b>
Intérêts et loyers acquis non échus		4.729.957,98	5.899.777,56
<b>Total de l'actif (en EUR)</b>		<b>631.002.487,40</b>	<b>586.163.482,96</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



<b>PASSIF</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>Note 3L</b>	<b>217.439.258,20</b>	<b>213.078.917,23</b>
Capital souscrit	Note 3H	35.000.000,00	35.000.000,00
Réserves		147.820.932,04	143.630.932,04
Réserve légale	Note 3I	3.500.000,00	3.500.000,00
Autres réserves	Note 3J	144.320.932,04	140.130.932,04
Résultats reportés		65.632,26	44.506,77
Résultat de l'exercice		15.647.372,58	17.808.625,49
Postes spéciaux avec une quote-part de réserves	Note 3K	18.905.321,32	16.594.852,93
<b>Provisions techniques</b>	<b>Note 2J</b>	<b>324.509.681,63</b>	<b>300.021.134,07</b>
Provision pour primes non acquises		57.969.854,13	58.299.025,68
Provision pour sinistres		266.539.827,50	241.722.108,39
<b>Provisions pour autres risques et charges</b>	<b>Note 2K</b>	<b>21.243.326,75</b>	<b>14.612.707,27</b>
Provisions pour pensions et obligations similaires		4.946.021,57	4.896.116,83
Provisions pour impôts		15.904.500,00	9.330.200,00
Autres provisions		392.805,18	386.390,44
<b>Dépôts reçus des réassureurs</b>		<b>41.595.544,68</b>	<b>28.984.085,22</b>
<b>Dettes</b>	<b>Note 3M</b>	<b>23.046.601,61</b>	<b>27.281.644,78</b>
Dettes nées d'opérations d'assurance directe		15.401.255,85	17.801.828,62
Dettes nées d'opérations de réassurance		1.379.727,81	2.411.472,99
Autres dettes, dont dettes fiscales et dettes au titre de la sécurité sociale		6.265.617,95	7.068.343,17
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>Note 2H</b>	<b>3.168.074,53</b>	<b>2.184.994,39</b>
<b>Total du passif (en EUR)</b>		<b>631.002.487,40</b>	<b>586.163.482,96</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR L'EXERCICE SE CLÔTURANT AU 31 DÉCEMBRE 2014

### LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances

COMPTE TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON-VIE	2014	2013
<b>Primes acquises, nettes de réassurance</b>	<b>162.345.780,27</b>	<b>160.005.462,74</b>
Primes brutes émises <span style="float: right;">Notes 4A, 4B</span>	233.712.027,83	223.027.152,46
Primes cédées aux réassureurs	- 71.777.425,70	- 66.241.426,50
Variation du montant brut de la provision pour primes non acquises	329.171,55	3.014.654,71
Variation du montant de la provision pour primes non acquises, part des réassureurs	82.006,59	205.082,07
<b>Produits des placements alloués transférés du compte non technique</b> <span style="float: right;">Note 2L</span>	<b>7.443.958,55</b>	<b>7.662.668,19</b>
<b>Autres produits techniques, nets de réassurance</b>	<b>10.386.736,57</b>	<b>11.276.090,15</b>
<b>Charge des sinistres, nette de réassurance</b>	<b>- 122.586.749,06</b>	<b>- 111.531.921,45</b>
Montants payés	- 108.328.902,91	- 104.664.780,45
Montants bruts	- 143.372.845,65	- 138.365.687,39
Part des réassureurs	35.043.942,74	33.700.906,94
Variation de la provision pour sinistres	- 14.257.846,15	- 6.867.141,00
Montant brut	- 24.817.719,11	- 8.407.719,50
Part des réassureurs	10.559.872,96	1.540.578,50
<b>Frais d'exploitation nets</b>	<b>- 43.329.804,73</b>	<b>- 44.445.788,97</b>
Frais d'acquisition <span style="float: right;">Notes 21, 4C</span>	- 34.308.154,23	- 33.108.202,89
Frais d'administration	- 20.038.830,94	- 21.461.004,83
Commissions reçues des réassureurs et participations aux bénéfices	11.017.180,44	10.123.418,75
<b>Autres charges techniques, nettes de réassurance</b>	<b>- 1.010.152,34</b>	<b>- 727.845,30</b>
<b>Résultat du compte technique de l'assurance non-vie (en EUR)</b>	<b>13.249.769,26</b>	<b>22.238.665,36</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.



<b>COMPTE NON TECHNIQUE</b>		<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat du compte technique de l'assurance non-vie</b>		<b>13.249.769,26</b>	<b>22.238.665,36</b>
<b>Produits des placements</b>	Note 4D	<b>22.035.429,33</b>	<b>15.678.196,93</b>
Produits des participations		121.125,00	315.025,00
Produits des autres placements :		11.290.848,09	12.514.073,85
Produits provenant des terrains et constructions		427.440,50	424.689,29
Produits provenant d'autres placements		10.863.407,59	12.089.384,56
Profits provenant de la réalisation de placements		10.623.456,24	2.849.098,08
<b>Charges des placements</b>		<b>-4.712.832,57</b>	<b>-2.950.710,89</b>
Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		-4.350.938,53	-1.141.692,30
Corrections de valeurs sur placements	Note 2E	-322.694,04	-1.809.018,59
Pertes provenant de la réalisation de placements		-39.200,00	0,00
<b>Produits des placements alloués transférés au compte technique</b>	Note 2L	<b>-7.443.958,55</b>	<b>-7.662.668,19</b>
<b>Autres produits</b>		<b>2.193.490,40</b>	<b>1.625.860,36</b>
<b>Autres charges y compris les corrections de valeur</b>		<b>-3.110.706,90</b>	<b>-2.141.095,69</b>
<b>Dotations aux postes spéciaux avec une quote-part de réserves</b>	Note 3K	<b>0,00</b>	<b>-1.500.827,48</b>
Produits provenant de la dissolution de postes spéciaux avec une quote-part de réserves		10.481,61	11.366,26
Impôts sur les résultats provenant des activités ordinaires		-6.552.900,00	-7.468.761,17
<b>Résultat provenant des opérations ordinaires après impôts</b>		<b>15.668.772,58</b>	<b>17.830.025,49</b>
Autres impôts ne figurant pas sous les postes qui précèdent		-21.400,00	-21.400,00
<b>Résultat de l'exercice (en EUR)</b>		<b>15.647.372,58</b>	<b>17.808.625,49</b>

Les notes figurant en annexe font partie intégrante des comptes annuels.

## Note 1 | GÉNÉRALITÉS

LA LUXEMBOURGEOISE Société Anonyme d'Assurances (dénommée la « Société ») a été constituée le 25 juillet 1989 par LA LUXEMBOURGEOISE S.A. et la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT, actionnaires à concurrence de 60 % respectivement 40 %.

Elle a pour objet de faire toutes opérations d'assurances, de coassurances et de réassurances, généralement quelconques dans toutes les branches autres que la branche Vie, tant dans le Grand-Duché qu'à l'étranger, ainsi que toutes opérations mobilières, immobilières, financières et autres se rapportant directement à l'objet social ou qui sont de nature à en promouvoir et à en faciliter la réalisation.

Elle continue les activités d'assurance « autres que Vie » de LA LUXEMBOURGEOISE S.A., créée le 29 février 1920 comme première compagnie d'assurances luxembourgeoise.

La Société a son siège social au 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

## Note 2 | PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été préparés en conformité avec la loi modifiée du 8 décembre 1994 sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, ainsi qu'avec les principes comptables généralement admis dans le secteur des assurances au Grand-Duché de Luxembourg. Les politiques comptables et les principes d'évaluation sont, en dehors des règles imposées par la loi et le Commissariat aux Assurances, déterminés et mis en place par le Conseil d'Administration.

La Société est incluse dans les comptes consolidés établis par la COMPAGNIE FINANCIÈRE LA LUXEMBOURGEOISE S.A., 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange.

Les comptes de la Société sont également intégrés dans les comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'ÉPARGNE DE L'ÉTAT.

### 2A. Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient ; ils sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

### 2B. Actifs corporels

Les actifs corporels sont comptabilisés au prix d'acquisition ou au coût de revient, diminué de corrections de valeur calculées sur la base de la durée d'utilisation probable.



Les méthodes et taux d'amortissement appliqués sont :

Élément	Méthode	Taux
Constructions	linéaire	2 - 10 %
Matériel	linéaire	20 - 25 %
Mobilier	linéaire	10 %

### 2C. Conversion des postes en devise

Les avoirs en banque sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture des comptes. Les pertes et profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif libellés dans une devise autre que l'euro (EUR) sont convertis en euros aux cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan.

Seules les pertes de change non réalisées résultant de cette conversion sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes. Les gains de change sont enregistrés au compte de profits et pertes au moment de leur réalisation.

Les revenus et charges libellés en devises sont convertis en euros aux taux de change en vigueur à la date de leur comptabilisation.

### 2D. Placements dans des entreprises liées et participations

Les parts dans les entreprises liées et participations sont évaluées au coût d'acquisition historique. À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable et qu'il apparaît que la dépréciation revêt un caractère durable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée.

Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

### 2E. Autres placements financiers

À la clôture de l'exercice, la valeur comptable de chaque élément de cette rubrique est comparée à la valeur boursière ou à la valeur probable de réalisation. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur comptable, une correction de valeur à concurrence de la moins-value observée est constituée. Si l'évaluation est supérieure au prix d'acquisition, les plus-values latentes ne sont pas prises en compte.



Dans le cas des obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe, un écart positif entre le coût d'acquisition et le prix de remboursement est directement pris en charge au compte de profits et pertes, tandis qu'un écart négatif n'est pas enregistré en revenu avant l'échéance.

Les corrections de valeurs sont maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

## **2F. Subrogations et sauvetages**

Sous ce poste sont inscrites les sommes récupérables, estimées avec prudence, provenant de l'acquisition des droits des assurés vis-à-vis des tiers (subrogation) ou de l'obtention de la propriété légale des biens assurés (sauvetage).

## **2G. Créances**

Les créances sont inscrites au bilan au montant le moins élevé de la valeur nominale et de leur valeur probable de réalisation.

Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque leur recouvrement est partiellement ou entièrement compromis. Ces corrections de valeur sont déduites des postes d'actif concernés et ne sont pas maintenues si les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

## **2H. Comptes de régularisation au passif**

Ce poste comprend les produits perçus avant la date de clôture et imputables à un exercice ultérieur ainsi que les charges qui se rapportent à l'exercice clos mais ne seront réglées qu'au cours d'un exercice ultérieur.

## **2I. Frais d'acquisition**

Les frais d'acquisition sont intégralement pris en charge au cours de l'exercice au cours duquel ils sont exposés.

## **2J. Provisions techniques**

La provision pour primes non acquises est calculée au prorata temporis.

La provision pour sinistres à régler est établie dossier par dossier sur la base de tous les éléments connus en fin d'exercice, et englobe la provision pour sinistres tardifs et pour frais de gestion futurs.

## **2K. Provisions pour autres risques et charges**

Des provisions pour risques et charges ont été comptabilisées afin de couvrir des charges ou des dettes probables ou certaines, nettement circonscrites quant à leur nature mais dont le montant ou la date de survenance sont encore indéterminés à la date d'établissement du bilan.

## 2L. Produits des placements alloués transférés du compte non technique au compte technique

Afin de donner une image plus correcte du résultat technique, la part des revenus des placements provenant d'actifs représentatifs de provisions techniques y a été réaffectée sur base de calculs tenant compte le mieux possible de l'origine des produits et des charges y afférents.

## Note 3 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU BILAN

### 3A. Actifs incorporels

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable au 01.01.2014	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2014
8.457.885,72	1.588.113,85	0,00	4.167.805,77	5.878.193,80

### 3B. Terrains et constructions

Sous ce poste figurent trois immeubles à Ettelbruck.

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable au 01.01.2014	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2014
2.173.184,14	0,00	0,00	73.814,37	2.099.369,77



### 3C. Placements dans des entreprises liées et participations

Les entreprises dans lesquelles la Société détient au moins 25% du capital sont les suivantes :

Nom et siège	Fraction du capital détenu	Capitaux propres au 31.12.2014 (EUR) (**)	Résultat du dernier exercice (EUR)	Valeur comptable au 31.12.2014 (EUR)	Valeur actuelle au 31.12.2014 (EUR) (*)
LALUX RE, S.A. de Réassurance 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	85 %	7.500.000,00	0,00	6.375.000,00	6.375.000,00
AM BANN 3-5 S.A. 9, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	50 %	24.177.209,26	-1.663.843,87	17.708.875,00	17.807.100,65
DKV Luxembourg S.A. 43, av. J.F. Kennedy L-1855 Luxembourg	25 %	15.591.238,02	1.620.454,65	4.874.895,88	4.302.923,17
APROBAT lalux-assurances S.A. 11-13, rue Jean Fischbach L-3372 Leudelange	51 %	744.248,04	219.448,95	255.000,00	491.485,46
<b>Solde au 31.12.2014</b>				<b>29.213.770,88</b>	<b>28.976.509,28</b>

(\*) La valeur actuelle correspond à la quote-part détenue par la Société au 31 décembre 2014 dans les fonds propres des entreprises reprises dans ce tableau. La valeur actuelle de l'immeuble détenu par AM BANN 3-5 S.A. a été déterminée en fin d'exercice sur la base d'une évaluation par un expert indépendant.

La valeur actuelle de DKV Luxembourg S.A. prévoit une moins-value latente par rapport à la valeur comptable au 31 décembre 2014. Le Conseil d'Administration a estimé que la diminution de valeur n'est pas permanente. Par conséquent, aucune dépréciation de cette immobilisation financière n'est enregistrée dans les comptes de la Société.

(\*\*) Ce montant exclut le résultat du dernier exercice.

### 3D. Autres placements financiers

Sous la rubrique « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement » la Société détient des parts de fonds et des actions de diverses sociétés luxembourgeoises et internationales.

Sous le poste « Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe » les titres d'émetteurs étatiques et d'organismes internationaux sont repris pour un montant total de EUR 218,62 millions.



Pour ce même poste, le montant de la différence positive entre la valeur de remboursement et le prix d'acquisition s'élève à EUR 1,87 million à la clôture de l'exercice.

Des corrections de valeur sont constituées, pour la seule application de la législation fiscale en vertu de l'article 64,1e) de la loi sur les comptes annuels des entreprises d'assurances et de réassurances, pour un montant de EUR 2,56 millions.

### 3E. Placements

En fin d'exercice les éléments figurant sous cette rubrique avaient une valeur actuelle de EUR 516.311.602,87 qui se décompose comme suit :

Terrains et constructions	EUR	11.660.808,00
Placements dans des entreprises liées et participations	EUR	28.976.509,28
Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement	EUR	31.099.466,81
Obligations et autres valeurs mobilières à revenu fixe	EUR	407.568.194,65
Autres prêts	EUR	3.990,74
Dépôts auprès des établissements de crédit	EUR	37.002.633,39

La valeur actuelle de ces éléments est déterminée comme suit :

- Les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé sont évaluées sur base du dernier cours disponible le jour de l'évaluation.
- Les valeurs mobilières non admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou non négociées sur un autre marché réglementé et les valeurs mobilières admises à la cote officielle d'une bourse de valeurs ou négociées sur un autre marché réglementé mais dont le dernier cours n'est pas représentatif sont évaluées sur base de la valeur probable de réalisation estimée avec prudence et bonne foi par le Conseil d'Administration.

Les terrains et constructions ont été évalués en fin d'exercice selon la méthode du prix moyen au mètre carré.

### 3F. Autres créances

Sous la rubrique «Autres créances» figurent des créances d'une durée supérieure à 1 an sur les entreprises liées pour un total de EUR 8.035.000,00 et des créances d'une durée inférieure à 1 an pour un total de EUR 15.851.881,05.



### 3G. Actifs corporels et stocks

Les mouvements (en EUR) survenus au cours de l'exercice se présentent comme suit :

Valeur comptable au 01.01.2014	Entrées de l'exercice	Sorties de l'exercice	Corrections de valeur de l'exercice	Valeur comptable au 31.12.2014
5.924.344,46	164.431,16	0,00	1.155.949,70	4.932.825,92

### 3H. Capital souscrit

Le capital social est représenté par 3.500 actions, entièrement libérées et sans désignation de valeur nominale.

### 3I. Réserve légale

Le bénéfice annuel doit faire l'objet d'un prélèvement de 5% à affecter à la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire dès que la réserve atteint 10% du capital. Cette réserve ne peut pas être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de dissolution de la Société.

### 3J. Autres réserves

Sous ce poste sont inscrites les réserves libres de EUR 123.369.082,04 ainsi que la réserve pour impôt sur la fortune de EUR 20.951.850,00. Conformément aux dispositions légales afférentes, le montant de EUR 3.268.000,00 affecté en 2009 à la réserve pour impôt sur la fortune imputée a désormais le caractère de réserve libre.

### 3K. Postes spéciaux avec une quote-part de réserves

Le montant renseigné sous ce poste se compose des plus-values dégagées lors de la réalisation de certains actifs et qui sont fiscalement immunisées par le transfert ou dans l'attente d'un transfert sur des immobilisations acquises en remploi du prix de cession.

(en EUR)	Quote-part non encore affectée	Quote-part affectée sur actions, participations et immeubles	Total
Solde au 01.01.2014	1.500.827,48	15.094.025,45	16.594.852,93
Immunisations 2014	2.320.950,00	0,00	2.320.950,00
Reprise quote-part non affectée	0,00	0,00	0,00
Amortissement 2014 sur plus-values affectées aux immeubles	0,00	- 10.481,61	- 10.481,61
<b>Solde au 31.12.2014</b>	<b>3.821.777,48</b>	<b>15.083.543,84</b>	<b>18.905.321,32</b>

### 3L. Évolution des capitaux propres

Les mouvements de l'exercice sur les capitaux propres se décomposent comme suit:

(en EUR)	Capital souscrit	Réserve légale	Autres réserves	Postes spéciaux avec quote-part de réserves
<b>Solde au 31.12.2013</b>	<b>35.000.000,00</b>	<b>3.500.000,00</b>	<b>140.130.932,04</b>	<b>16.594.852,93</b>
Affectation des résultats de l'exercice			- 800.000,00	
Distribution de dividendes				
Réserve indisponible			4.990.000,00	
Plus-values immunisées				2.310.468,39
Résultat de l'exercice				
<b>Solde au 31.12.2014</b>	<b>35.000.000,00</b>	<b>3.500.000,00</b>	<b>144.320.932,04</b>	<b>18.905.321,32</b>

(en EUR)	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Dividende	Capitaux propres
<b>Solde au 31.12.2013</b>	<b>44.506,77</b>	<b>17.808.625,49</b>	<b>0,00</b>	<b>213.078.917,23</b>
Affectation des résultats de l'exercice	21.125,49	- 17.808.625,49	13.597.500,00	- 4.990.000,00
Distribution de dividendes			- 13.597.500,00	- 13.597.500,00
Réserve indisponible				4.990.000,00
Plus-values immunisées				2.310.468,39
Résultat de l'exercice		15.647.372,58		15.647.372,58
<b>Solde au 31.12.2014</b>	<b>65.632,26</b>	<b>15.647.372,58</b>	<b>0,00</b>	<b>217.439.258,20</b>

L'affectation des résultats de l'exercice 2013 de la Société a été approuvée par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 24 avril 2014.

### 3M. Dettes

Il n'y a pas de dettes d'une durée supérieure à 1 an au 31 décembre 2014.

## Note 4 | NOTES RELATIVES À CERTAINS POSTES DU COMPTE DE PROFITS ET PERTES

### 4A. Chiffres-clé de l'activité d'assurance

Primes brutes émises	233.712.027,83
Primes brutes acquises	234.041.199,38
Charges des sinistres brutes	- 168.190.564,76
Frais d'exploitation bruts	- 54.346.985,17
Solde de réassurance	- 20.548.242,91

### 4B. Ventilation par principal groupe de branches à l'intérieur de l'assurance directe (en milliers d'EUR)

	Automobile Responsabilité Civile	Automobile autres branches	Incendie et autres Dommages aux biens	Autres	Total
Primes brutes émises	46.864,55	80.085,74	75.488,29	31.273,45	<b>233.712,03</b>
Primes brutes acquises	47.340,09	80.272,91	75.394,60	31.033,60	<b>234.041,20</b>
Charges des sinistres brutes	- 46.619,02	- 64.420,32	- 36.240,55	- 20.910,67	<b>- 168.190,56</b>
Frais d'exploitation bruts	- 9.648,62	- 18.238,19	- 18.683,86	- 7.776,32	<b>- 54.346,99</b>
Solde de réassurance	152,43	- 6.369,47	- 12.035,65	- 2.295,55	<b>- 20.548,24</b>

L'intégralité des primes brutes en assurance directe a été souscrite au Grand-Duché de Luxembourg.

### 4C. Commissions

Le total des commissions payées aux intermédiaires d'assurance et afférentes à l'assurance directe s'élève à EUR 26,27 millions et figure sous le poste de frais d'acquisition.

### 4D. Produits des placements

Le produit provenant d'entreprises liées s'élève à EUR 30.598,53.

### 4E. Effectifs

A la fin de l'exercice 2014, la Société a occupé 308 personnes, dont 48 à temps partiel.

L'effectif se répartit de la façon suivante :

Dirigeants	28
Salariés	280

Les frais de personnel relatifs à l'exercice se décomposent comme suit :

Rémunérations	EUR	19,10 millions
Charges sociales	EUR	3,05 millions
dont pensions	EUR	0,94 million

#### 4F. Rémunérations accordées aux membres du Conseil d'administration et aux dirigeants

a) Conseil d'Administration	EUR	232.500,00	(7 personnes)
b) Dirigeants	EUR	4.269.542,89	(28 personnes en moyenne, dont 3 à temps partiel)

#### 4G. Honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé

Le montant des honoraires du Réviseur d'Entreprises agréé pour l'année se clôturant au 31 décembre 2014 s'élève à EUR 95.493,52 (TTC) en relation avec le contrôle légal des comptes annuels, l'établissement du Rapport Distinct et les reportings dans le cadre de la préparation des comptes consolidés de la BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT.

## Note 5 | ENGAGEMENTS HORS BILAN

En relation avec les contrats d'acquisitions d'actions dans des sociétés d'investissement, la Société est engagée irrévocablement à souscrire à une partie du capital social de ces entreprises à la demande de celles-ci mais pour une limite maximale conclue contractuellement. Au 31 décembre 2014, les souscriptions de capital déjà effectuées sont indiquées sous « Actions et autres valeurs mobilières à revenu variable et parts dans des fonds communs de placement ».

A la même date, la Société est engagée pour un montant de EUR 0,54 million en relation avec ces contrats d'acquisitions. Les autres engagements de la Société s'élèvent à EUR 0,33 million en relation avec différents contrats de leasing et EUR 12,56 millions concernant le bail locatif.







Crédits photographiques:  
Eric Chenal et  
Broadcasting Center Europe

[www.lalux.lu](http://www.lalux.lu)



**LA LUXEMBOURGEOISE**

Société Anonyme d'Assurances  
9, rue Jean Fischbach  
L-3372 Leudelange

Tél.: 4761-1  
Fax: 4761-300  
[groupeLL@lalux.lu](mailto:groupeLL@lalux.lu)

R.C.S. Luxembourg: B 31035

**lalux**<sup>+</sup>  
meng Versicherung